

Surélévation des échoppes : entre patrimoine et modernité

La ville de Talence est dotée de 2 000 échoppes qui connaissent une forte évolution liée à la pression immobilière.

Le conseil du CAUE :

Pour accompagner les élus et le service urbanisme sur l'évolution de ces échoppes, le CAUE analyse ce patrimoine singulier et porte une réflexion sur une méthode.

La métropole bordelaise connaît depuis plusieurs années un développement rapide qui crée une pression foncière parfois difficile à appréhender par les communes dans les nouvelles formes urbaines. Les quartiers de maisons de ville se densifient. Les parcelles se divisent. Les surélévations deviennent la principale solution de gain d'espace à vivre.

La ville de Talence, dotée d'un beau patrimoine d'échoppes, a sollicité le CAUE pour analyser les évolutions possibles en volumétrie, matériaux, dessin de façades et mettre en œuvre un « mode d'emploi » de la surélévation de l'échoppe pour aider élus et service urbanisme dans cette question récurrente.

La première partie du travail a consisté à relever les typologies d'échoppes et de surélévations pour présenter un état des lieux. Des références de projets, utilisant des matériaux variés (pierre, bois, métal, etc.), de style classique ou contemporain, ont ensuite été présentées et ont fait l'objet d'échanges pour aboutir à un référentiel commun.



Le + CAUE

Une bonne connaissance du territoire de la commune, par une présence mensuelle depuis plusieurs années, permet un dialogue et des échanges réguliers pour partager une méthode de travail et d'analyse.